

RENCONTRES SCIENCES POUR L'ACTION
Prospectives pour la biodiversité
Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, Jaujac
16 au 18 octobre 2018

**SCIENCES
POUR L'ACTION**



Maison du Parc. Crédit photo : PNRMA



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



CONTEXTE ET OBJECTIF

Dans le contexte de la mise en œuvre de la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité et de la révision de plusieurs politiques publiques liées à la biodiversité (climat, littoral, etc.), le Ministère de la transition écologique et solidaire, l'Agence française pour la biodiversité et la Fondation pour la recherche sur la biodiversité organisent de 2017 à 2019 une série de rencontres ayant pour objet l'appropriation des résultats de la recherche et de prospectives par les politiques publiques et les acteurs concernés, ainsi que la remontée de leurs enjeux de connaissance scientifique. Ces rencontres seront menées par le biais d'ateliers thématiques à l'interface entre savoir et action.

L'objectif est de produire des recommandations pour soutenir la production et la diffusion de connaissances et améliorer la mise en œuvre de l'action publique en faveur de la biodiversité, que ce soit au sein de politiques directement en lien avec cette dernière ou au sein de politiques publiques en apparence plus éloignées. En effet, il apparaît nécessaire d'agir plus efficacement pour initier la transformation des politiques sectorielles, afin qu'elles prennent réellement en compte la biodiversité et qu'elles s'articulent de façon plus efficiente avec les politiques de protection de la biodiversité.

ANCRAGE LOCAL

La tenue de ces rencontres dans différentes régions doit permettre un ancrage local, à travers la prise en compte d'un ou plusieurs enjeux du territoire hôte et la participation des acteurs locaux concernés. Cet ancrage territorial est indispensable pour agir efficacement. Certaines initiatives existent d'ores et déjà : il convient de s'appuyer sur elles, de les promouvoir pour les démultiplier, mais aussi d'en développer de plus innovantes.

PROSPECTIVE

L'analyse de prospectives de différentes natures à travers le double prisme des enjeux de biodiversité et de l'action publique apportera des éléments de réflexion pour la préparation des rencontres et pour enrichir les discussions en ateliers. Par « prospective », on entend ici des études qui se donnent un horizon d'au moins dix ans pour éclairer une question. Ce peuvent être des prospectives environnementales, territoriales, mais aussi des prospectives cherchant à identifier des enjeux de recherches futures.

DEUXIÈMES RENCONTRES : OCTOBRE 2018

La seconde série d'ateliers est organisée du 16 au 18 octobre 2018 à Jaujac dans le Parc naturel régional (PNR) des Monts d'Ardèche, en partenariat avec celui-ci et la Fédération des PNR.

Les thèmes retenus sont :

1. Culture et biodiversité
2. Santé et biodiversité
3. Sols et question foncière

RECOMMANDATIONS

Les ateliers aboutiront à des recommandations à destination des différents acteurs concernés, et ciblant notamment :

- les nécessaires soutiens à la recherche en appui aux politiques publiques ;
- les actions pour favoriser une mise en œuvre efficace des politiques publiques en faveur de la biodiversité ;
- les nécessaires évolutions des politiques publiques sectorielles pour qu'elles prennent mieux en compte les enjeux liés à la biodiversité ;
- les expérimentations ou évaluations à mener avec la recherche et les initiatives locales à soutenir et à mieux faire connaître.

PROGRAMME

Mardi 16 octobre 2018

12h-14h

14h-16h

Accueil des participants

Plénière d'ouverture

14h-14h10

Mot d'accueil

Lorraine CHENOT, Présidente du PNR des Monts d'Ardèche
Marc Lutz, Responsable du service biodiversité

14h10-14h30

Allocution d'ouverture

Laurent Germain, chef adjoint du département stratégies nationales, européennes et internationales et chef du service appui aux stratégies nationales à l'AFB

14h30-15h30

Gilles Rayé, chef de la mission Biodiversité du service de la recherche, MTES

Présentation du projet, ses objectifs et des thèmes de 2018

Hélène Soubelet, Directrice de la FRB

Retour sur les Rencontres de 2017 et brève introduction de la méthodologie d'animation

Gilles Landrieu, Adjoint au Directeur de la recherche, AFB
Benoît Labbouz, ingénieur de recherche à AgroParisTech

Débat avec la salle à propos des thèmes de 2018

15h30-16h00

Informations pratiques sur le site et répartition dans les salles d'ateliers

Nicolas Baylé, chargé de missions, FRB et Benoît Labbouz

16h00-18h30

Ateliers thématiques (Première session)

Culture et biodiversité
Santé et biodiversité
Sols et question foncière

19h15

Départ de la navette de Jaujac vers le domaine Lou Capitelle à Vogüé

19h45

Dîner, puis soirée libre

Mercredi 17 octobre 2018

8h00

8h30-12h30

11h30-12h30

Départ de la navette de Vogüé

Ateliers thématiques (Deuxième session)

Mise en commun inter-ateliers déambulante

12h30-14h

Pause déjeuner

14h-16h30

Ateliers thématiques (Deuxième session)

14h-16h

Visites de terrain sur le domaine du PNR des Monts d'Ardèche

19h00

Départ de la navette de Jaujac

19h30

Dîner, puis soirée libre

Jeudi 18 octobre 2018

8h15

9h-12h30

9h00-10h30

10h30-11h30

11h30-12h00

12h-13h30

13h30

Départ de la navette de Vogüé

Plénière de clôture

Présentation des recommandations de chaque atelier

Débat avec la salle

Allocutions de clôture

Invité témoin, Fabienne Allag-Dhuisme, vice-présidente du Comité National de la Biodiversité
Alain Clabaut, Directeur adjoint de l'environnement et de l'énergie à la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Jean-François Silvain, Président de la FRB

Pause déjeuner (buffet froid)

Départ des premières navettes vers les gares de Valence TGV et Montélimar

ATELIER CULTURE ET BIODIVERSITÉ

Il est proposé de décliner l'interrogation « Comment nos cultures intègrent-elles la préservation de la biodiversité ? ». Les relations à la biodiversité diffèrent selon les cultures et ces questionnements de cet atelier prendront soin d'éviter toute vision normative ou standardisée.

Au-delà des questions relatives aux rapports homme-nature ou nature-culture déjà largement couvertes par ailleurs, il est proposé lors du traitement des sujets, de tenir compte de la diversité culturelle et de la diversité des représentations de la nature, auxquelles les individus peuvent se connecter. Ces représentations sont construites socialement et le terme plus englobant de biodiversité est porteur de cette idée. Les interactions entre ces deux diversités correspondent aux liens d'interdépendance entre les écosystèmes et les sociétés (concepts de coévolution et de diversité bioculturelle) et sont révélatrices d'un besoin d'équilibre entre diversité culturelle et construction d'une culture commune de la biodiversité.

Parcours artistique « Le partage des eaux » : les mires.
Crédit photo : Nicolas Lelièvre PNRMA



ATELIER SANTÉ ET BIODIVERSITÉ

La santé est un vecteur décisif de sensibilisation et de mobilisation en faveur d'un développement plus durable, conciliant davantage la préservation de la biodiversité. Promouvoir des territoires « bons pour la santé » commence à devenir un impératif de leur aménagement et de leur cohésion. Il se traduit dans l'exigence de « territoires sains », limitant les pollutions de toute nature, favorisant les pratiques sportives dans les espaces naturels et l'alimentation de qualité. À ces exigences s'ajoute la prise en compte du changement climatique et de ses conséquences locales dans des territoires très largement anthropisés. Enfin, les politiques sont souvent trop cloisonnées et les enjeux croisés ne sont pas toujours pris en compte dans les pratiques ou les décisions. Les ateliers permettront d'envisager les conditions qui permettraient aux politiques de santé de concourir de façon optimale au maintien de la biodiversité et inversement, aux politiques de biodiversité de participer au bien-être et à la santé des humains.

Pique-nique devant la maison du parc.
Crédit photo : PNRMA



ATELIER SOLS ET QUESTION FONCIÈRE

Le sol doit être considéré à la fois comme une ressource économique sur un marché, comme un milieu naturel en tant que tel, comme un producteur de services écosystémiques et en particulier un support vivant de l'activité agricole.

La préservation des sols et de leurs fonctions biologiques est apparue comme un enjeu majeur dans le dernier rapport de l'IPBES « Land Degradation and Restoration » de mars 2018. Leur dégradation, leur érosion et leur artificialisation y ont été analysées au niveau mondial. Le frein à cette artificialisation pourrait constituer un axe fort aussi bien au niveau international du futur plan stratégique de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) qu'au niveau national de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB).

Le fil conducteur de l'atelier consistera à comprendre comment la préservation et le développement de la biodiversité et des services rendus par les sols peuvent passer par l'action juridique et foncière.

Volcan de Jaujac.
Crédit photo : PNRMA



LES PARTENAIRES

Agence française pour la biodiversité



L'Agence française pour la biodiversité, établissement public de l'État créé début 2017, a pour missions l'appui aux politiques publiques en matière de connaissances (données, recherche...), de préservation et restauration de la biodiversité (gestion d'aires protégées, restauration écologique...), de contrôle et prévention (police de l'environnement), d'accompagnement (soutien financier, formation, centre de ressources...), de sensibilisation et mobilisation (communication, sciences participatives...). Elle regroupe 1 300 agents en métropole et outre-mer.

Fondation pour la recherche sur la biodiversité



La Fondation pour la recherche sur la biodiversité a pour mission de soutenir et d'agir avec la recherche pour accroître et transférer la connaissance sur la biodiversité. La force de la FRB repose sur sa position d'interface entre la communauté scientifique, la société civile et le monde de l'entreprise. Susciter l'innovation, promouvoir des projets scientifiques en lien avec la société, développer des expertises sont autant d'actions au cœur de son dispositif. Ses fondateurs sont les principaux organismes de recherche publics français et une entreprise privée.

Ministère de la transition écologique et solidaire



Le ministère de la transition écologique et solidaire met en œuvre la politique du gouvernement dans les domaines du développement durable et de l'environnement, notamment de la protection et de la valorisation de la nature et de la biodiversité, des technologies vertes, de la transition énergétique et de l'énergie, du climat, de la prévention des risques naturels et technologiques, de la sécurité industrielle, des transports et de leurs infrastructures, de l'équipement et de la mer. Il élabore et met en œuvre la politique de lutte contre le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique. Il promeut une gestion durable des ressources rares.

PNR des Monts d'Ardèche



Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche est un territoire de pentes culminant à 1 753 mètres au mont Mézenc. D'une superficie de 2 280 km², il s'étend sur 145 communes et 2 villes portes (Privas et Aubenas) et plus de 70 000 habitants vivent sur la montagne, les pentes et le piémont cévenol. C'est en 2001, à l'initiative des castanéiculteurs (les producteurs de châtaignes), soucieux de préserver et de valoriser leur patrimoine, que le territoire des Monts d'Ardèche obtient le label « parc naturel régional ». Si le petit fruit marque fortement l'identité et le paysage des Monts d'Ardèche, de nombreuses autres richesses le font vivre : le savoir-faire rural, l'art de vivre, les richesses patrimoniales, les productions de myrtilles, les paysages, le volcanisme, les rivières, les terrasses, les moulins et moulinages...

Entre volcans et vallées, au cœur de paysages à couper le souffle, les Monts d'Ardèche sont une terre d'accueil et de rencontres qui vibre au rythme des fêtes de la châtaigne et des événements culturels.

Fédération des PNR



Association loi 1901, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France est le porte-parole et l'animatrice du réseau des Parcs naturels régionaux. Née en 1971, elle répond depuis aux besoins des Parcs-élus et techniciens - d'échanger, de confronter les problèmes rencontrés, de se forger une doctrine et des méthodes communes, de faire connaître ses acquis et de dessiner ensemble l'avenir. Elle regroupe tous les Parcs naturels régionaux, les Régions, et les partenaires nationaux des Parcs.

